



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## cotisations

Question écrite n° 112463

### Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le suivi et le contrôle des activités des salles de marché des établissements bancaires français. Suite à la désastreuse affaire dite « Kerviel » qui a, on s'en souvient, révélé au grand public certaines pratiques détestables des grands établissements bancaires mondiaux et français notamment, le contrôle de ces établissements par la Commission bancaire puis par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) devait être approfondi. Ces contrôles, prenant la forme de missions d'inspection, devaient notamment être plus réguliers et surtout, menés sur place. Aussi lui demande-t-il combien de missions d'inspection « sur place » la Commission bancaire ou l'ACP ont mené dans les salles de marché depuis l'affaire dite « Kerviel ». S'agissant des salles de marché, il insiste sur la notion de mission d'inspection « sur place », ce type de contrôle étant reconnu comme essentiel par tous. Si de telles missions ont été réalisées dans les deux dernières années, il souhaite connaître les principales salles de marché où l'ACP a pu vérifier sur place le respect des limites d'engagement des opérateurs, et bien sûr connaître les principales conclusions de ces missions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christian Eckert](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 112463

**Rubrique :** Marchés financiers

**Ministère interrogé :** Économie, finances et industrie

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2011, page 6766

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)